

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 517 700 Fax: (251-11) 517844
Website: www.au.int

**DISCOURS DE SE MOUSSA FAKI MAHAMAT
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

**47^{ème} REUNION ORDINAIRE DU COMITE DES
REPRESENTANTS PERMANENTS**

ADDIS ABEBA (ETHIOPIE)

15 JANVIER 2024

Monsieur le Président du Comité des Représentants permanents,

Madame la Vice-présidente de la Commission,

Mesdames et Messieurs les Commissaires,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Membres du Comité des Représentants permanents,

Mesdames et Messieurs les représentants des organes et des agences spécialisées de l'Union africaine,

Mesdames et Messieurs les chefs de bureau de liaison des Communautés économiques régionales auprès de l'Union africaine,

Mesdames et Messieurs,

Avant toute autre considération, je voudrais sacrifier au bon rituel consacré par le passage à une nouvelle année, celui de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette année 2024 et souhaiter qu'elle vous apporte à tous, à vos familles respectives, ainsi qu'à vos pays et peuples santé, paix, stabilité et prospérité.

Monsieur le Président du COREP,

Mesdames et Messieurs,

L'environnement international ne cesse de connaître des évolutions qui accroissent l'incertitude quant à l'avenir du

monde. Alors que les effets de la guerre russo-ukrainienne sont encore vivaces et ne cessent de s'amplifier, voici le conflit israélo-palestinien qui se déploie avec une indescriptible intensité, entraînant des drames humanitaires d'une amplitude jamais égalée, caractérisés par un mépris insoupçonné du droit international et du droit humanitaire.

Le pilonnage des civils palestiniens, la destruction systématique de leurs vies, de leurs moyens d'existence, la banalisation de la mort, toutes ces anomalies s'agrègent en une tragédie qui semble s'inscrire dans la durée, cent jours déjà. La conscience africaine est bouleversée par ce drame sans précédent. Je réitère une fois de plus notre appel pour un cessez-le-feu humanitaire et engager la communauté internationale à matérialiser la solution des deux états qu'elle a unanimement décidée.

L'Afrique n'est pas non plus exempte de conflit à l'exemple de ce qui se passe au Soudan et à l'Est de la RDC. Ces différents conflits et bien d'autres sujets à l'échelle planétaire et chez nous, nous donnent de prendre la mesure de la fragmentation du monde, et son incapacité à réaliser la paix, la stabilité et le développement.

Le seul recours dont l’Afrique dispose face aux défis de l’heure est son unité et sa solidarité. Une unité que nous construisons avec persévérance et tolérance, dans un effort de collaboration qui transcende les particularismes, neutralise les considérations contraires à l’intérêt général et se ressource en permanence de la compréhension mutuelle.

Dans cette tâche à forte teneur d’exigence et de rigueur, le COREP opère comme la pierre angulaire qui soutient l’édifice de notre organisation. En effet, votre rôle s’apparente à celui du bâtisseur qui pose les fondations de la maison. En votre qualité de représentants des Etats membres, vous donnez forme et contenu aux décisions qui sanctionneront les travaux des organes délibérants.

La Commission, quant à elle, a toujours collaboré avec le COREP et les autres organes, et apporté sa contribution dans un esprit de partage et de soutien mutuel en s’inscrivant dans une logique privilégiant la recherche permanente de consensus.

Monsieur le Président du COREP

Mesdames et Messieurs

Si j'ai tout à l'heure évoqué les déchirements douloureux de la scène internationale, c'est pour rappeler qu'au cœur de ces tempêtes géopolitiques, l'Afrique, en plus de renforcer son unité, devra tirer les conclusions pour elle-même et se forger un mode de gestion de ses problèmes qui intègre les défis de l'avenir.

Ceci revient à réfléchir constamment sur la portée des décisions que nous prenons en scrutant leur dimension prospective pour les mettre en cohérence avec le temps long de l'Agenda 2063. Quel impact telle décision prise aujourd'hui aura-t-elle sur la trajectoire de la réalisation de l'objectif général de notre Union, à savoir la paix, l'intégration et le développement du continent ?

Avoir en toile de fond ce questionnement équivaut à une veille stratégique qui nous permet de garder le cap en toute lucidité.

Je vous exhorte à prendre en considération une telle approche lors de l'examen des différents points inscrits à votre ordre du jour. Cet ordre du jour, je l'ai parcouru et me suis rendu compte de sa densité et, par ricochet, de l'ampleur de la tâche qui vous attend. En vous encourageant à vous atteler à ce travail avec le dévouement dont vous êtes coutumiers, je voudrais me permettre de partager avec vous quelques-unes de mes observations.

En examinant les différents rapports qui rendent compte des activités conduites au cours de l'année écoulée, vous vous félicitez certainement de ce qui a été bien fait et qui, à ce titre, doit figurer à l'actif de notre Union pour le compte de l'année sous examen. Vous ne manquerez pas non plus de relever des insuffisances, des carences, des manquements imputables non seulement à un faisceau de facteurs objectifs, mais également à une disposition naturelle qui veut que toute œuvre humaine soit incomplète.

Il s'agira alors de recadrer positivement ces manquements en nous interrogeant sur l'enseignement à en tirer, sur les modalités de la reformulation des objectifs, sur la

redéfinition des moyens à mobiliser. C'est de cette façon que nous pouvons nous projeter dans l'avenir avec plus d'assurance et de sérénité après avoir appris de nos insuffisances.

Bien que tous les points inscrits à votre ordre du jour l'aient été en raison de leur pertinence avérée, je m'autorise de m'attarder sur certains d'entre eux pour mettre en évidence les enjeux à plus ou moins long terme qu'ils soulèvent. Ces points sont entre autres relatifs à l'examen de votre propre rapport portant sur les questions administratives, budgétaires et financières ; la coopération multilatérale ; les questions humanitaires ; les rapports des Comités Techniques spécialisés ; ceux de la Commission, des organes notamment (la sempiternelle crise du Parlement pan africain) et des Institutions spécialisées, mais aussi la préparation des agendas du Conseil exécutif et de la Conférence.

Sur la réforme institutionnelle de l'Union, l'élection des membres de la Commission est un pan solide de cette réforme institutionnelle qui est entrée en âge de maturité.

Celle-ci s'est traduite par de nombreux et positifs résultats. Vous en ferez sans autosatisfaction excessive le bilan. Vous en recenserez les aspects inachevés et vous dégagerez la meilleure procédure de les accomplir après l'avoir clôturée.

Je voudrais de manière particulière insister sur la récurrente crise au sein du Parlement panafricain qui commande des réponses adaptées. Elle ne saurait durer et être acceptée. C'est un organe important dans l'architecture institutionnelle de l'Union. Des missions et une réflexion active ont été conduites sur le sujet. Des décisions claires et courageuses doivent être prises en conformité au droit et aux saines pratiques en la matière. Une adaptation politique et technique des textes est à opérer sans délais conformément aux décisions pertinentes de nos instances compétentes.

Nous sommes donc instamment invités à susciter une réflexion approfondie au sujet de ces problématiques.

**Monsieur le Président du COREP,
Mesdames et Messieurs,**

Notre thème de l'année 2024 est consacré à une réflexion sur une réforme approfondie de l'éducation en Afrique dans la perspective de former des jeunes dotés de capacités intellectuelles, scientifiques et éthiques à mettre au service la transformation de notre continent pour en faire un espace de vie confortable et productif.

Le succès dans ce domaine aura d'importants effets d'entraînement sur des secteurs tels que la sécurité, la maîtrise de la croissance démographique, l'autonomisation de la femme et de la jeune fille, l'agriculture, la digitalisation, la migration, etc. Bien conduite et mise en œuvre de façon ordonnée, la réforme de l'éducation inversera la tendance à la pauvreté et accroîtra l'attractivité de l'Afrique en matière d'investissements et donc de création de prospérité.

L'Afrique de demain sera celle que nous construirons au tour de ce thème.

Dans ce travail multiforme et de décisions pertinentes que vous ne manquerez pas de prendre ou de proposer au Conseil Exécutif, vous pouvez, comme toujours, compter sans réserve sur le soutien de la Commission et sur mon soutien et engagement personnel.

En vous remerciant de votre bienveillante attention, je vous souhaite de fructueuses délibérations.